

Mutation #3



Modalités d'interventions publiques dans l'économie

Les constats "macro"

Extraits de l'étude de Laurent Fraisse, Marie-Catherine Henry et Jean-Louis Laville

↳ Rupture ou continuité avec le néo-libéralisme (mondialisation, financiarisation, privatisation et marchandisation) ?

Le « new public management », une réalité pour l'ESS : progression de la commande publique, tournant gestionnaire et entrepreneurial, contrats à impact social, tarification à l'acte et facturation à l'heure dans le médico-social.

La crise des « subprimes » de 2008 : ébranlement de l'imaginaire néo-libéral mais retour rapide du « business as usual ».

↳ La crise sanitaire, une seconde rupture ?

La remise en cause du « new public management » (crise du système hospitalier).

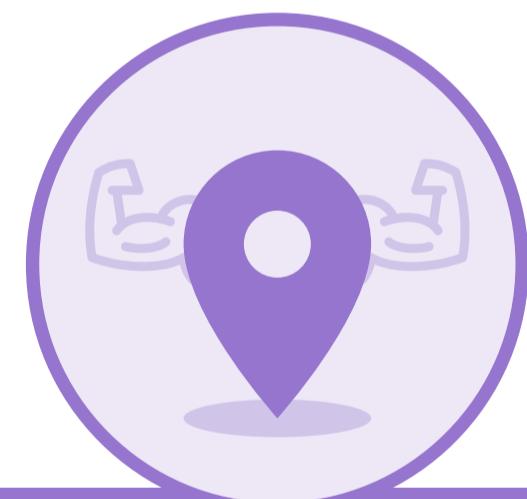
« Quoi qu'il en coûte ! » : le retour de l'Etat protecteur et interventionniste.

Au-delà de l'imaginaire managérialiste, capacité à remettre en cause les instruments de politique publique (austérité, optimisation, mise en concurrence, économie à impact, etc.).

Revendiquer un « secteur non lucratif » pour les services et établissement médico-sociaux suite au scandale Orpéa ?

Une volonté accrue de prise en compte de critères extrafinanciers (par exemple dans la commande publique ou dans les financements publics et privés).

Quels sont les signaux faibles de la mutation pour les habitants ?



Une attente forte envers les collectivités locales autour de la proximité et du "localisme"

Les habitant.e.s attendent des collectivités qu'elles soutiennent les productions locales et bio (par exemple au travers des repas servis dans les cantines scolaires). Le lien social de proximité fait également partie des attentes des habitant.e.s.

Ces attentes et prises de conscience se sont vues renforcées par la crise sanitaire liée au COVID-19.



Un foisonnement de projets citoyens

Les projets citoyens autour du mieux-vivre ensemble sont foisonnantes et certains attendent des collectivités un soutien important.

Mais en parallèle, il existe une défiance de certaines de ces initiatives vis-à-vis des institutions.



Le rôle des collectivités de mieux en mieux identifié

Les acteurs notamment associatifs interpellent les collectivités pour qu'elles les soutiennent davantage dans le montage de projets (appui en ingénierie, accompagnement financier, etc.).

Les territoires sont de plus en plus nombreux à vouloir "faire autrement" : en conditionnant les financements publics en participant à la création de projets économiques multi-acteurs (par exemple au sein des SCIC)...



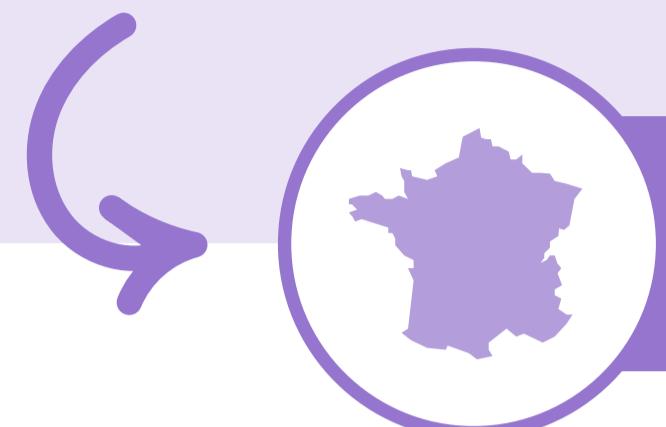
Une sensibilité à l'équité territoriale

Les habitant.e.s attendent une égalité de traitement où qu'ils résident, et surtout en matière d'accès aux services publics et privés.

D'AUJOURD'HUI À 2040...

Les mesures mises en œuvre !

Imaginées par les participants
du Séminaire prospectif
du 16 février 2022



Au niveau national

Changement de paradigme pour le développement économique

La forme que cela pourrait prendre :

L'ESS est au cœur des priorités gouvernementales. Le fait coopératif est reconnu comme facteur de résilience, et est devenu une des conditions de soutien et de financement.

La commande publique responsable est généralisée. Les valeurs et pratiques de l'ESS, ses formes de gouvernance, ses modes de gestion sont promues auprès des consommateur.trice.s et des entreprises.

Développement et valorisation du pouvoir d'agir citoyen

La forme que cela pourrait prendre :

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont sensibilisés à l'engagement citoyen. Un travail pédagogique de fond est mené au niveau de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour favoriser une meilleure connaissance du fonctionnement des institutions.

Appui aux plateformes numériques commerciales et solidaires

La forme que cela pourrait prendre :

Les plans de soutien à l'innovation et les labels tels que la "French Tech" privilégient les acteurs numériques ayant un impact positif sur les économies locales et dont les formes de gouvernance sont collectives.

Relations entre Etat et collectivités renouvelées

La forme que cela pourrait prendre :

Des réformes nationales sont menées pour réduire le mille feuilles territorial et favoriser l'équité territoriale. L'Etat laisse toutefois l'autonomie aux territoires pour développer projets et outils en lien avec acteurs locaux.



Au niveau des collectivités

Eco-socio-conditionnalité des aides publiques et "ODDisation" des budgets : inverser l'approche, passer chaque ligne au filtre des ODD.

Transversalité au sein des collectivités pour faire financer l'ESS par l'ensemble des directions, proposer un accompagnement mutualisé.

Encourager les acteurs de l'ESS à se regrouper pour être visible sur internet et faciliter l'accès à leurs produits et services.

Rôle de la collectivité renouvelé par rapport à l'ESS : aide logistique, facilitation de l'accès au foncier, communication.

Appui et relation au long cours (abandonner la seule logique d'AAP et d'AMI).

Développer les démarches RSO pour acculturer aux enjeux et aux bonnes pratiques.

Mobiliser les big datas au profit des projets d'intérêt général.

Accompagner la création de SCIC pour fournir des services d'intérêt général structurants.

2040

UN FUTUR SOUHAITABLE !

Les coopérations entre collectivités et ESS sont plus souples et plurielles



Les acteurs publics locaux peuvent financer des projets ESS sans mise en concurrence une fois que l'intérêt général est prouvé. En outre, priorité est donnée à l'ESS pour tout achat public (la commande publique est d'ailleurs plus flexible). Les acteurs de l'ESS ont la possibilité de répondre à des commandes précises mais ont également la liberté d'innover et de proposer plus directement leurs solutions aux collectivités.

Les rapports entre collectivités et habitant.e.s reposent sur la confiance



Par exemple, les collectivités mènent régulièrement des démarches de recueil des besoins des habitant.e.s, salarié.e.s et partenaires à l'échelle d'un quartier pour mieux orienter les politiques publiques et les financements aux projets.

L'action de l'Etat en faveur de l'ESS est complémentaire à celle des collectivités



L'Etat augmente la dotation générale de fonctionnement aux collectivités puisqu'elles agissent plus efficacement aux côtés des acteurs de l'ESS. Une agence nationale dédiée à l'innovation sociale - sur le modèle de l'ADEME - est déclinée en région pour pouvoir financer des acteurs de l'ESS et des territoires pour l'émergence de projets d'intérêt général.

2040

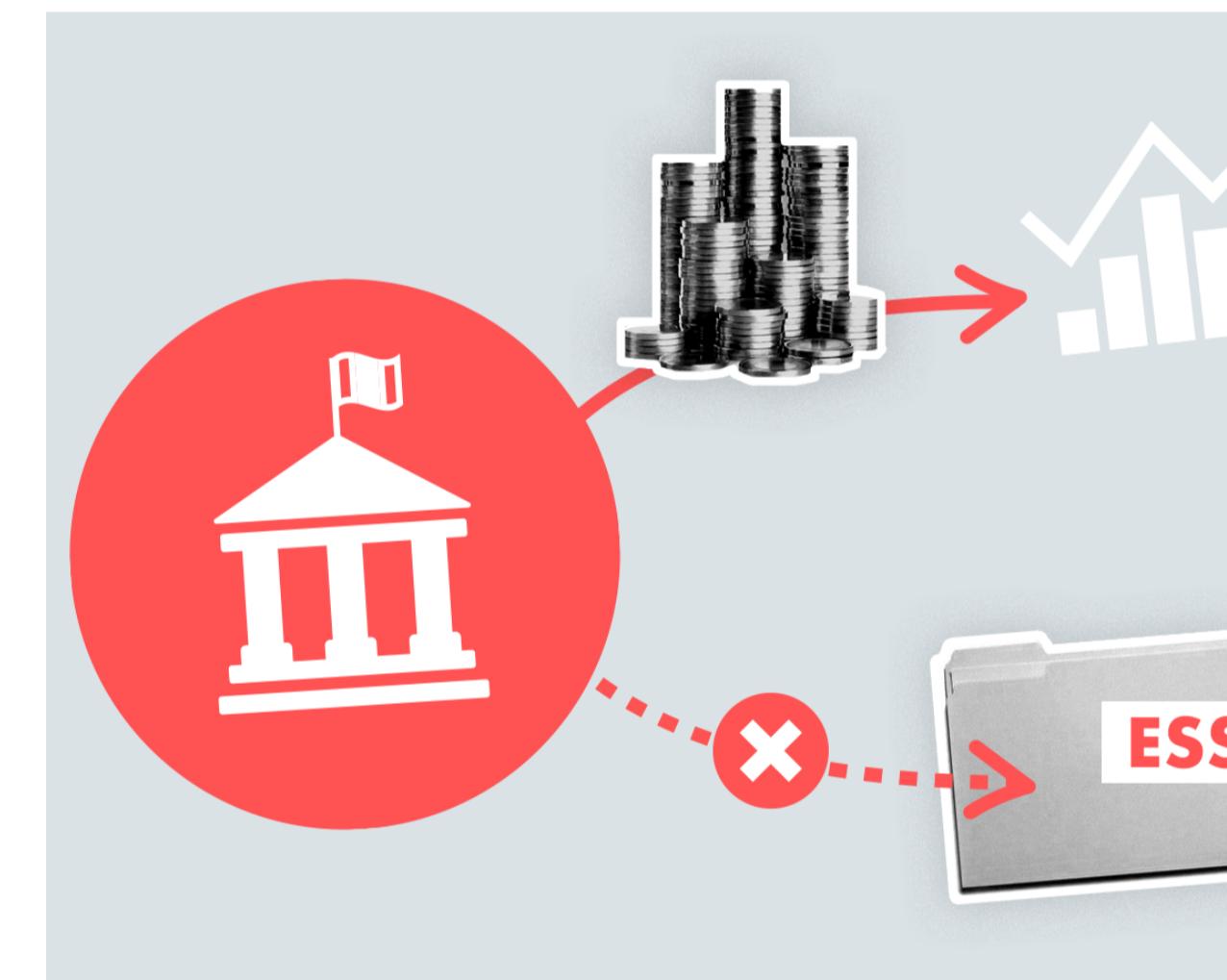
ÇA AURAIT PU AUSSI SE PASSER...

Privatisation de l'ensemble des services publics



L'équité territoriale est un concept éculé. L'accès et la qualité des services publics et privés est fonction de la richesse et du territoire de résidence de chaque individu.

Les acteurs de l'ESS n'ont plus accès aux financements publics



Les financements publics sont uniquement dédiés aux investissements, les aides au fonctionnement n'existent plus du tout. Tout est mis en concurrence. Le prix - le plus bas possible - est l'unique critère de choix dans les marchés publics.

Le numérique "rapace" a gagné tous nos gestes quotidiens



Tous les achats se font par AMAZON. Une bonne partie de nos vies est désincarnée et se passe dans le Metaverse. Le virtuel a pris le dessus. L'économie de la fonctionnalité et du partage est honnie. Les individus se déchirent et spéculent pour posséder des objets virtuels tels que les NFT.